

# 5

## ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX DU NUMÉRIQUE POUR ASSURER LA RÉSILIENCE NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

### L'essentiel

Le confinement a démontré s'il en était besoin l'impérieuse nécessité de raccorder le plus rapidement possible 100% du territoire français à l'internet haut débit. C'est à cette condition que l'ensemble de la population peut accéder aux nouveaux usages désormais nécessaires du numérique tels que le télétravail, la télémédecine ou le e-commerce. Or le déploiement du réseau THD fibre optique risque de prendre du retard. Afin d'assurer la « résilience numérique » de tous les territoires, l'État doit accompagner les collectivités territoriales et les opérateurs privés dans l'accélération des constructions d'infrastructures : en réouvrant le plan France très haut débit avec l'intégralité des crédits attendus, soit 680 M€ supplémentaires.



### Quelles mesures d'urgence pour accélérer le déploiement des réseaux du numérique

L'aménagement numérique est décisif pour l'attractivité, la compétitivité et l'égalité des territoires. Les efforts d'investissement de ces dernières années en faveur du développement des réseaux de communications ont contribué à atténuer les conséquences de cette crise sanitaire et ont permis « d'encaisser le choc » sans dysfonctionnement majeur. Toutefois, la sortie de crise progressive implique de nouveau d'accélérer la couverture du pays en réseaux performants, que ce soit pour la téléphonie mobile ou le très haut débit via la fibre optique.

### Axe 1 : Mettre fin aux « zones blanches » de la téléphonie mobile 4G

Depuis 2018, un plan New Deal Mobile a été lancé avec les opérateurs pour assurer une couverture mobile 4G de qualité à l'ensemble de Français. L'objectif est de passer en très haut débit la totalité des sites de téléphonie mobile d'ici fin 2020. Ce plan était en pleine phase d'accélération avant l'entrée dans la crise.

- Achever dans les délais le plan New Deal Mobile : il s'agit d'améliorer localement la couverture mobile des territoires et de supprimer toutes les zones exclues de la 4G mais aussi d'apporter le très haut débit mobile d'ici fin 2020 sur les axes routiers prioritaires, et à terme sur les principaux axes ferroviaires

### Axe 2 : Accélérer le raccordement de 100% du territoire par les réseaux très haut débit (THD)

A fin 2019, 55 % des Français ne sont toujours pas éligibles à la fibre optique (FttH). Le Plan France Très Haut Débit prévoit la couverture de 80 % du territoire en FttH d'ici à 2022 puis 100 % en 2025. Si 4,5 millions de locaux ont été raccordés en 2019, les retards enregistrés depuis le déclenchement de la crise sanitaire laissent craindre un ralentissement des déploiements mettant en péril les calendriers initiaux. Il s'agit dès maintenant de réagir pour rattraper au plus vite ce retard et tenir les objectifs.

- Réouvrir le plan France très haut débit « avec l'intégralité des crédits attendus, soit 680 M€ supplémentaires (le guichet a été abondé de 140 M€ pour 2020), en particulier pour accélérer le déploiement dans les zones de faible densité.

